

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2021-2026



VISION POLITIQUE POUR L'AVENIR

Pour la législature 2021-2026, la Municipalité entend faire d'Épalinges une ville qui offre un cadre de vie harmonieux et s'engage à soutenir des projets qui favorisent le lien social et contribuent à faire de la commune une ville responsable, intégrative, soucieuse de durabilité et respectueuse de l'environnement. La Municipalité favorisera la concertation et le dialogue avec la population qui reste au centre de ses préoccupations. Le développement de la ville doit par ailleurs s'appuyer sur un suivi rigoureux en matière de finances publiques.



De gauche à droite : M. Alain Monod (Syndic),
Mme Sarah Miéville (secrétaire municipale),
Mme Brigitte Crottaz, M. Maurice Mischler,
M. Pierre Jolliet et M. Roland Perrin.

Épalinges a vu sa population augmenter de près de 2000 personnes au cours des dix dernières années. Ceci s'explique en partie par l'attractivité de notre commune du fait de sa situation géographique, mais aussi par le développement du Biopôle, où se trouvent des équipes de recherche de renommée mondiale, et par la proximité des hautes écoles, principalement l'École hôtelière. Ces centres de compétence attirent dans notre région des étudiant-e-s et des chercheurs/euses des quatre coins du monde qui viennent augmenter la mixité sociale, favoriser et enrichir les échanges au sein de la commune.

Le métro m2 et les changements qu'il a induits en termes de mobilité expliquent également ce développement démographique. La Municipalité ne considère pas l'évolution de la population comme un problème, mais plutôt comme une opportunité. Elle est source d'innovation, de dynamisme et d'ouverture culturelle. Par conséquent, elle guidera nécessairement les actions menées par la Municipalité, notamment dans les domaines de l'urbanisme et de la cohésion sociale (augmentation de la population âgée, augmentation du nombre de familles, adaptation de l'offre en faveur des populations aux besoins spécifiques).

Les habitant-e-s des nouveaux quartiers seront principalement des familles, permettant de rétablir une pyramide des âges équilibrée. Nos écoles et nos structures d'accueil pré et parascolaires sont déjà dimensionnées pour les accueillir.

Vous trouverez ci-après les intentions et les actions de la Municipalité par domaine.

ALAIN MONOD



SYNDIC

Administration générale, communication et ressources humaines

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET COMMUNICATION

L'évolution démographique et l'accroissement des attentes de la population amène des réflexions quant à l'organisation et au fonctionnement de l'administration communale. Pour la législature 2021-2026, la Municipalité a choisi d'axer sa politique en particulier sur la question de la protection des données et l'accès à l'information tout en cherchant à améliorer la sécurité informatique.

Axes et projets principaux:

- Adapter les procédures en matière de protection des données et d'accès à l'information;
- Adapter l'effectif et l'organisation des différents services, notamment en regard de l'évolution de la population en visant le maintien de la qualité de l'accueil du public;
- Poursuivre les démarches en vue de l'introduction d'une gestion électronique des données (GED);
- Renforcer les liens entre l'exécutif et l'organe délibérant;
- Créer une politique de communication performante, cohérente et proche de la population avec l'aide de la technologie numérique.

RESSOURCES HUMAINES

Le monde du travail et les attentes des collaboratrices et collaborateurs évoluent. La Municipalité veut moderniser les conditions de travail de son personnel, afin de répondre à cette évolution et de rester un employeur dynamique.

Axes et projets principaux:

- Faire évoluer le service RH pour répondre aux nouveaux défis apportés par les mutations du monde du travail;
- Adapter le cadre réglementaire et revoir la grille salariale;
- Encourager la formation continue de manière proactive;
- Moderniser les conditions-cadres en promouvant les modèles de travail flexibles.



Sécurité publique et service du feu

La législature 2021-2026 sera marquée par une évolution quant à l'organisation policière vaudoise, laquelle dépendra notamment de la répartition financière canton-communes. Les tâches de police évoluent en même temps que les besoins de la population.

Axes et projets principaux:

- Contribuer, à terme, à la réinstauration d'un poste de gendarmerie fixe dans notre commune;
- Confirmer notre qualité de commune délégatrice pour les missions générales de police;
- Renforcer notre police de proximité;
- Lutter contre les incivilités de toute nature en collaboration notamment avec les écoles, les transports publics et la police cantonale, par le biais de l'Observatoire de la cohabitation;
- Maintenir et dynamiser le réseau de surveillance mutuelle des habitations;
- Poursuivre et intensifier la collaboration avec Lausanne dans le cadre du service du feu et participer activement au projet de réorganisation en matière de défense incendie et secours dans la couronne lausannoise (VIDIS 2025);
- Construire une nouvelle caserne de pompiers sur le site de la Croix-Blanche.



Enfance - Jeunesse - Écoles - Seniors - Cohésion sociale - Sports

ENFANCE, JEUNESSE, ÉCOLES, SENIORS

La Municipalité va poursuivre la politique développée en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des seniors et favoriser le vivre ensemble. Elle entend ainsi mener une politique proactive pour la création de places d'accueil de jour préscolaire et parascolaire. Un accent particulier sera mis dans la consolidation de la coordination des différentes prestations scolaires et parascolaires entre la Direction des écoles, l'Association de l'accueil de l'enfance d'Épalinges (AAEE) et la Commune. Pour les seniors et le vivre ensemble, l'implication du Centre d'animation d'Épalinges sera renforcée.

Axes et projets principaux:

- Créer une centaine de places d'accueil parascolaire;
- Créer une garderie aux Croisettes;
- Soutenir le développement d'activités pour les seniors afin de maintenir la santé, le développement des compétences et l'intégration sociale.

SPORTS

Concernant les activités sportives, la Municipalité continuera à agir comme facilitatrice dans l'utilisation des installations sportives, notamment en maintenant leur gratuité. De plus, elle proposera des projets d'envergure de rénovation et d'extension des installations extérieures.

Axes et projets principaux:

- Installations sportives de la Croix-blanche: créer un skate-park, rénover et agrandir les vestiaires, procéder à la réfection complète du stade;
- Terrains de football du Bois de la Chapelle: drainer les terrains et construire de nouveaux vestiaires.

[Pour plus de détails, cliquez ici](#)



Finances et informatique

La gestion des finances communale restera rigoureuse afin de rendre possibles les réalisations que la Municipalité compte effectuer durant cette législature. Concernant l'informatique, elle doit demeurer accessible, efficace et au service des utilisateurs.

Axes et projets principaux:

- Maintenir un autofinancement positif et une dette stable tout en poursuivant des investissements via une politique budgétaire prudente;
- Instaurer un concept de gestion durable des finances, définir des critères de durabilité dans les emprunts et dans les achats, en tenant compte de l'énergie grise;
- Obtenir le label «cybersafe»;
- Poursuivre la transition numérique de la Commune de manière durable et efficace.

Bâtiments

Une gestion efficace et durable des bâtiments sera une tâche importante pour cette législature, ceci notamment pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Axes et projets principaux:

- Assainir l'ensemble du parc bâti de l'administration communale en vue d'une importante diminution de son empreinte carbone et de sa consommation énergétique;
- Construire un nouveau bâtiment de la voirie;
- Faciliter les accès et les déplacements des personnes à mobilité réduite dans l'ensemble des bâtiments communaux.

Durabilité, énergie et mobilité

Les événements politiques et climatiques nous invitent à anticiper notre sécurité énergétique et à limiter de manière importante nos émissions de gaz à effet de serre. La Municipalité a pour volonté de participer avec tous les partenaires institutionnels et privés à cet objectif ambitieux. Par ailleurs, la situation géographique de notre commune nous oblige à planifier de manière intelligente et efficace la mobilité et à favoriser la mobilité douce.

Axes et projets principaux:

- Élaborer un plan climat communal et réaliser un Agenda 2030 basé sur les 17 objectifs de l'ONU;
- Viser la neutralité carbone d'ici 2030 sur les activités de la commune et poursuivre les actions de sensibilisation à l'empreinte carbone et à l'impact environnemental auprès de la population;
- Poursuivre les actions d'appels d'offres groupés et de sensibilisation pour la production d'électricité et de chaleur renouvelable;
- Obtenir le label Cité de l'énergie Gold;
- Étudier la possibilité de réaliser de la géothermie de moyenne profondeur;
- Augmenter de façon significative la production d'électricité solaire sur l'ensemble de la commune;
- Limiter le trafic de transit dans la commune;
- Favoriser les modes de mobilité douce ainsi que la mobilité électrique, y compris au sein du parc véhicule communal;
- Renforcer l'offre de transports en commun sur le territoire communal.

[Pour plus de détails, cliquez ici](#)



Epalinges
pour une meilleure qualité de vie

ROLAND PERRIN

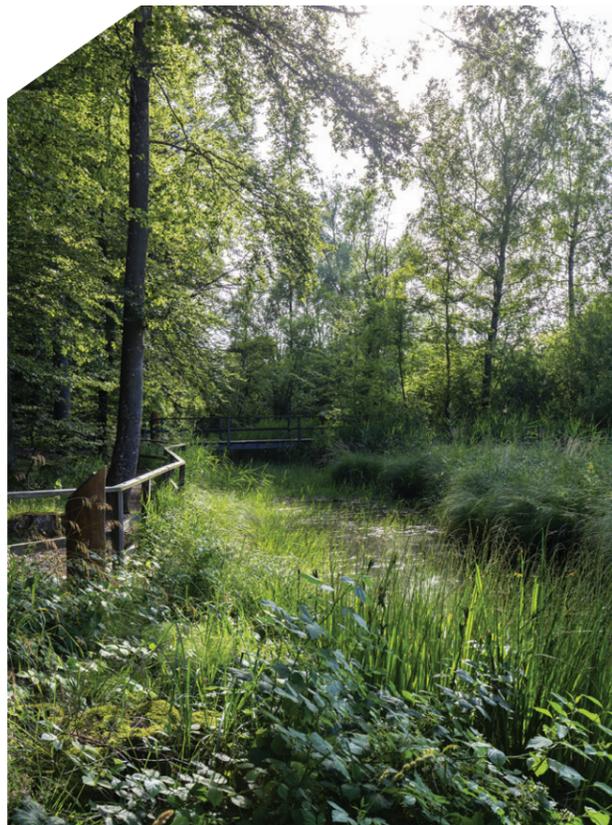


Travaux

Si la durabilité est déjà prise en compte par le Service des travaux, domaines et environnement, elle sera encore renforcée durant cette législature. Par exemple, l'utilisation de matériaux de construction naturels, faciles à recycler, ou de matériaux déjà recyclés sera systématiquement privilégiée. Le Service gère déjà une partie de ses activités avec l'aide d'un système d'information du territoire (SIT), comme par exemple l'entretien des routes et des canalisations des eaux claires et des eaux usées ou les arbres ayant fait l'objet d'une demande d'abattage et leur compensation. Celui-ci sera complété par les éléments nécessaires à la gestion des luminaires et du mobilier urbain, ainsi que de la biodiversité, tant sur les parcelles communales que privées.

Axes et projets principaux:

- Continuer à favoriser l'achat de véhicules et de machines électriques;
- Développer une partie consultable par la population (Géoportail) du système d'information du territoire (SIT);
- Réduire les nuisances sonores induites par le trafic routier;
- Poursuivre la modernisation de l'éclairage public;
- Mettre à jour le plan de gestion des eaux;
- Favoriser la rétention des eaux claires, si possible par la création de biotopes.



Espaces verts, forêts et domaines

Les actions en cours en faveur de la biodiversité sur les surfaces vertes communales seront renforcées, en particulier l'arborisation et l'entretien différencié. La gestion durable des forêts communales reste garantie par la mise en œuvre du plan de gestion validé par les autorités forestières cantonales. La fonction d'accueil de la forêt du Bois de la Chapelle reste privilégiée par la Municipalité.

Axes et projets principaux:

- Développer l'offre en jardins familiaux dans la commune;
- Mettre en valeur les biotopes de la commune;
- Cartographier la végétation ligneuse hors forêt ainsi que les surfaces à forte biodiversité;
- Poursuivre les efforts de maintien de la biodiversité dans la gestion des surfaces agricoles;
- Développer un outil, si possible interactif, qui permette à la population de prendre une part active à l'inventaire de la faune et de la flore dignes d'intérêt sur le territoire communal;
- Accentuer la collaboration avec l'association Jorat parc naturel.

BRIGITTE CROTTAZ



Urbanisme

La Municipalité cherche à développer et à créer des espaces de centralité qui favorisent le lien social et où peuvent cohabiter les milieux associatifs, culturels, sportifs, scolaires et extrascolaires. Dans les nouveaux projets de quartiers, elle veillera à encourager une offre de logements de qualité et à prix abordable ainsi qu'une offre de logements d'utilité publique (LUP) pour répondre à des besoins croissants. Elle souhaite aussi valoriser la dimension sociale de la politique du logement avec des aménagements favorisant la mixité sociale, fonctionnelle et générationnelle.

Axes et projets principaux:

- Répondre aux exigences législatives supérieures en 3 étapes: Zone réservée ciblée communale, Plan directeur communal et Plan d'affectation communal;
- Accompagner le développement harmonieux des trois centres de la commune;
- Œuvrer pour une densification qualitative des zones à bâtir de la commune;
- Aménager le territoire de manière durable.

***Pour plus de détails,
cliquez ici***



Culture

Depuis plusieurs années, Épalinges a étoffé son offre d'animations et de prestations culturelles. En ce qui concerne la programmation culturelle, la Municipalité, suivant l'avis de la population exprimé lors d'un sondage sur ce sujet, va viser une plus grande diversité de l'offre pour toucher un public aussi large que possible.

Axes et projets principaux:

- Créer une identité culturelle et étoffer l'offre avec une programmation annuelle diversifiée et un ou plusieurs événements phares;
- Inclure, dans le programme d'animations culturelles, des événements multiculturels et intergénérationnels;
- Varier les animations pour satisfaire tous les publics;
- Associer les forces culturelles de la commune;
- Soutenir les sociétés locales qui contribuent à l'offre culturelle.

